

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

**Centraide Haute-Côte-Nord /
Manicouagan**

États financiers
Au 31 mars 2017

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **CENTRAIDE HAUTE-CÔTE-NORD / MANICOUAGAN**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette s.e.n.c.r.l.*¹
Mallette S E N C R L
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada
Le 25 août 2017

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A128584

Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le

31 mars 31 décembre
2017 2016
(3 mois) (12 mois)

PRODUITS

Dons	272 975 \$	617 564 \$
Intérêts	397	1 222

273 372 618 786

FRAIS DE PROGRAMMES

Allocations aux organismes	-	426 331
Frais de collecte de fonds (annexe A)	40 945	103 514
Programmes - Centraide (annexe C)	14 215	41 782

55 160 571 627

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

218 212 \$ 47 159 \$

Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le

31 mars 31 décembre
2017 2016
(3 mois) (12 mois)

	Investi en immobili- sations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	3 692 \$	20 000 \$	120 491 \$	144 183 \$	97 024 \$
Excédent des produits sur les charges	(327)	-	218 539	218 212	47 159
SOLDE, fin de l'exercice	3 365 \$	20 000 \$	339 030 \$	362 395 \$	144 183 \$

Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan

BILAN 31 mars 31 décembre
Au 2017 2016

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	130 276 \$	42 042 \$
Compte épargne, 0,65 %	240 533	150 135
Créances (note 3)	4 528	4 897
Frais payés d'avance	4 836	448

380 173 197 522

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

3 365 3 692

383 538 \$ 201 214 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	21 143 \$	57 031 \$
-----------------------------------	-----------	-----------

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	3 365	3 692
Affecté (note 6)	20 000	20 000
Non affecté	339 030	120 491

362 395 144 183

383 538 \$ 201 214 \$

ENGAGEMENT (note 7)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice terminé le	31 mars 2017 (3 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	218 212 \$	47 159 \$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	327	1 655
	<u>218 539</u>	<u>48 814</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(39 907)</u>	<u>29 257</u>
	178 632	78 071
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 999)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	178 632	76 072
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice		
	<u>192 177</u>	<u>116 105</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice		
	<u>370 809 \$</u>	<u>192 177 \$</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :		
Encaisse	130 276 \$	42 042 \$
Compte épargne, 0,65 %	240 533	150 135
	<u>370 809 \$</u>	<u>192 177 \$</u>

Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, recueille des fonds pour le support financier d'organismes bénévoles et communautaires. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Tous les dons sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont perçus. Par conséquent, aucun don à recevoir n'est comptabilisé.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Ventilation des charges

L'Organisme ventile ses frais de gestion et d'administration générale en fonction d'un pourcentage établi. Il impute 80 % aux frais de collecte de fonds et 20 % aux programmes.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres qu'avec les membres de la direction qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Équipement de bureau	10 %
Équipement informatique	20 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	31 mars 2017	31 décembre 2016
Taxes à la consommation	4 087 \$	4 456 \$
Autres	441	441
	4 528 \$	4 897 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 mars 2017		31 décembre 2016	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	1 999 \$	250 \$	1 749 \$	1 799 \$
Équipement informatique	14 172	12 556	1 616	1 893
	16 171 \$	12 806 \$	3 365 \$	3 692 \$

Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2017

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	31 mars 2017	31 décembre 2016
Comptes fournisseurs	16 557 \$	51 668 \$
Salaires et vacances courus	2 936	3 789
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	1 650	1 574
	21 143 \$	57 031 \$

6. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice précédent, le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant de 10 000 \$ à des fins de projets spéciaux ainsi que 10 000 \$ pour des activités de formation et de concertation avec les organismes soutenus pour porter le solde au 31 mars 2017 à 20 000 \$ (31 décembre 2016 - 20 000 \$). L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

7. ENGAGEMENT

L'Organisme s'est engagé par un bail pour la location de bureaux. Ce bail est renouvelé automatiquement à chaque année. Les loyers minimums futurs en vertu de ce bail pour le prochain exercice sont de 4 200 \$.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

9. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En mai 2017, l'Organisme a accordé des allocations directes aux organismes pour l'exercice de douze mois qui se terminera au 31 mars 2018 pour un montant total de 500 000 \$.

10. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Centraide Haute-Côte-Nord / Manicouagan

ANNEXES	31 mars	31 décembre
Pour l'exercice terminé le	2017	2016
	(3 mois)	(12 mois)

A - FRAIS DE COLLECTE DE FONDS

Salaires et avantages sociaux	22 060 \$	49 795 \$
Formation	-	909
Frais de gestion et d'administration (annexe B)	6 746	33 799
Frais postaux	173	764
Intérêts, pénalités et frais bancaires	351	3 017
Matériel de campagne	10 883	11 165
Photocopies	227	380
Publicité et promotion	505	3 685
	40 945 \$	103 514 \$

B - FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et avantages sociaux	4 361 \$	15 139 \$
Assurances	141	563
Électricité	62	308
Fournitures de bureau et papeterie	631	4 143
Frais de déplacements	1 094	7 258
Loyer	1 050	4 200
Photocopies et location	227	2 739
Services professionnels	170	4 842
Télécommunications	370	1 402
Amortissement des immobilisations corporelles	327	1 655
	8 433	42 249
Attribution aux frais de collecte de fonds	(6 746)	(33 799)
Attribution aux programmes - Centraide	(1 687)	(8 450)
	- \$	- \$

C - PROGRAMMES - CENTRAIDE

Salaires et avantages sociaux	10 261 \$	24 470 \$
Cotisations versées à Centraide Canada	1 113	797
Frais de gestion et d'administration générale (annexe B)	1 687	8 450
Programme "Retour en classe"	154	5 925
Programme "Secours aux familles"	1 000	2 140
	14 215 \$	41 782 \$

